



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion électronique du 18 / 11 / 2024

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

FEUILLES DE MATCH - RAPPEL DE L'ARTICLE 75 DES REGLEMENTS SPORTIFS DU DISTRICT

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail (competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Référence demande autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.

En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu.

Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.

Ajout d'équipes : merci de noter à partir du 23 novembre BREN aura 2 équipes U7

Rappel : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.





Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.
Bonne saison à tous

Prochains Plateaux : Samedi 23 Novembre 2024 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.

Modifications :

PROMOTION :

Poule B : Ajout de HAUTERIVES 1.

BOURGEOIS :

Retrait HAUTERIVES 1 Poule A le 23 novembre

Et à compter du 7 décembre retrait HAUTERIVES 3.

En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu

Rappel : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.

Bonne saison à tous

Prochains Plateaux : Samedi 23 Novembre 2024 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique Avenir, Promotion, Espoirs et Bourgeois.

Prochains plateaux : Samedi 23 Novembre 2024 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.





UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

RAPPEL : A l'issue de la phase en cours

D1 : 7 équipes rejoindront le Critérium LAURA (Les 3 premiers de chaque poule et le meilleur 4é).

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE JP QUINTIN :

T1 : La rencontre ESP HOSTUN - GF HERMITAGE TOURNON est programmée au 01/12/2024.

Le vainqueur de la rencontre ESP HOSTUN - GF HERMITAGE TOURNON du 01/12/2024 jouera contre ES BEAUMONTELEGER le 26/01/2025.

COUPE Gilbert PESTRE :

Tour 32é Finale

La rencontre Ent BOURG ARGEN/St JULIEN – OL SALAISE RHODIA 2 est programmée le 19/01/2025.

La rencontre de la journée du 17/11/2024, FC FELINES St CYR – ES BOULIEU est programmée le 19/01/2025.

La rencontre de la journée du 17/11/2024, FOOT MONT PILAT – Ent ASD FCCBG USP est programmée le 19/01/2025.

Dossier transmis à la commission des règlements : FC MUZOLAIS 2 – Ent SARRAS ST VALLIER du 17/11/2024.

Forfait Journée : OL SALAISE RHODIA 3, Ent CHANAS SERRIERES

BRASSAGES

Poule J : La rencontre de la journée 3 du 13/10/2024, US VALS – FC VALLON est programmée le 24/11/2024.

Poule K : La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, ES NORD DROME – US VAL D'AY 2 est programmée le 08/12/2024, non pas le 24/11/2024.

RAPPEL :

A l'issue de la phase de BRASSAGES, les premiers et deuxièmes de chaque poule, seront versés au niveau U15 D3. Les équipes classées troisièmes et quatrièmes de chaque poule intégreront le niveau U15D4. Les autres équipes intégreront le niveau U15 D5.

Rappel concernant les demandes de modification de date/horaire : Pour les championnats en 2 phases, les rencontres de la dernière journée de chaque phase doivent se dérouler le même jour. (Art 13 des Règlements Sportifs du District).





U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE Ch VIVIER BOUDRIER :

Le tirage du 1^{er} tour de la Coupe sera en ligne à compter du 04 novembre, certaines rencontres pourront se dérouler le 30/11/2024, le 14/12/2024 ou le 18/01/2025.

D1 :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

US MOURS /AS SUD ARDECHE F 1,
en retard est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024 :

US MONTELIMAR 1 / AS SUD ARDECHE F 1,
en retard est programmée le 25/01/2024.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FOOT MONT PILAT 1 / GF HERMITAGE TOURNON 1
en retard est programmée le 14/12/2024.

Brassage

Poule A : La rencontre de la journée 3 du 12/10/2024, AS DOLON - PLATEAU ARDECHOIS est programmée le 30/11/2024.

Poule G : La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, US HAUTES CEVENNES – AS BERG HELVIE est programmée le 30/11/2024.

La rencontre de la journée 2 du 28/09/2024, FC ST RESTITUT – FC ROCHEGUDE est programmée le 30/11/2024.

Forfaits en U17 Brassage : FC ST RESTITUT (journée 5) ; Ent CHOMERAC (journée 6).

Coupe GAMBARDELLA :

Félicitations au club AS SUD ARDECHE pour sa qualification pour le 1^{er} Tour FFF.





U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20D1 :

Journée 2 : La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, ES BOULIEU – US VALLEE JABRON est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, FC MUZOLAIS – US MONTELIMAR est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, AS SUD ARDECHE – SC BG ST ANDEOL est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, GF HERMITAGE TOURNON – FC MONTELIMAR est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, AS SUD ARDECHE – FC MONTELIMAR est programmée le 21/12/2024.

U20D2:

Phase 2 : Les Poules A et B sont parues, première journée le 30 novembre.

Coupe Georges ETIENNE :

1^{er} Tour Samedi 14 Décembre 2024. 28 équipes engagées. 12 matchs + 4 exempts.

